Banque Alimentaire
des Alpes Maritimes

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Exercice 2017

Ensemble, aidons l'Homme à se restaurer

2 Chemin des Ecoles - Lingostière - 06200 NICE – **Tél. :** 04 92 10 05 31 – **Fax. :** 04 92 27 93 04
Mail : ba060@banquealimentaire.org – www.ba06.banquealimentaire.org

Sommaire

Sommaire 2

Chiffres clés 2017 3

Rapport moral 4

Faits marquants 5

Collecter 6

Gérer 8

Distribuer 11

Animer 14

Chiffres clés 2017

1 816 tonnes	de produits alimentaires collectés
1 636 tonnes	de produits alimentaires distribués
5,9 Millions€	en valeur de marchandise
3,2 Millions	équivalents repas distribués
+40 000	personnes secourues
99	associations et CCAS partenaires sur
38	communes des Alpes-Maritimes
129	bénévoles ayant fourni 46 800 h de travail, équivalent à
28	emplois à temps plein (1 emploi = 1 647 h/an)
5	salariés (2 CDI et 3CAE)
1 300 m²	d'entrepôts
230 m³	de chambres froides
6	véhicules de transport, dont
4	frigorifiques

1€ de subvention = 13 repas distribués
pour une valeur de 23 €

Rapport moral

Le réseau des Banques Alimentaires

La **Banque Alimentaire des Alpes-Maritimes** (BA 06) a été créée par des associations caritatives en juillet 1994 pour partager des ressources afin de récupérer et redistribuer des produits alimentaires aux plus démunis.
La BA 06 est affiliée à la **Fédération Française des Banques Alimentaires** (FFBA), créée en 1984, qui regroupe **79 Banques** Alimentaires et **23 antennes** régionales.

La FFBA est affiliée à la **Fédération Européenne des Banques Alimentaires** (FEBA), créée en 1986, qui regroupe **265 Banques** Alimentaires dans **23 pays**.

Les Banques Alimentaires représentent le plus important réseau de lutte contre la faim et la précarité, ce qui justifie l'intérêt que lui portent l'Union Européenne et les pouvoirs publics.

Le projet associatif

Les Banques Alimentaires sont le maillon central d'une chaîne allant des fournisseurs aux associations caritatives qui, **ensemble**, luttent contre l'exclusion sociale en fournissant une alimentation de qualité aux personnes en situation précaire.

- **Les Banques Alimentaires développent une expertise professionnelle** pour collecter gratuitement, gérer et distribuer des denrées alimentaires provenant d'industriels ou de grandes surfaces de distribution, et cela toute l'année.
- **Les Banques Alimentaires ont pour objectif de « restaurer l'homme »**, avec une exigence d'alimentation équilibrée et de lien social, grâce à une proximité des **102 Banques** Alimentaires et antennes locales avec plus de **5 400 partenaires associatifs**.

Nos valeurs

Les valeurs fondamentales des Banques Alimentaires sont :

- Le **refus du gaspillage** : en récupérant des produits consommables auprès du monde agricole, des industriels de l'agro-alimentaire et de la grande distribution afin d'en faire bénéficier les plus démunis.
- L'**exigence de gratuité** : en n'achetant ni ne vendant aucun des produits distribués.
- Le **devoir de neutralité et de tolérance** : associations d'intérêt général loi de 1901, les Banques Alimentaires sont apolitiques et aconfessionnelles.
- La **lutte contre l'exclusion** : en soutenant les associations dans leurs démarches d'écoute, d'accompagnement social et de réinsertion des personnes aidées.

Faits marquants 2017

➢ **Toujours beaucoup de pauvreté et de demande d'aide sociale**

- Même si le chômage a un peu diminué dans les A-M, il se situait encore légèrement au-dessus de 10 % de la population active au 31/12/2017.
- 15,8 % de la population vit avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté
- Plus de 39 319 bénéficiaires (+ 20 %) ont été aidés par nos associations partenaires.

➢ **L'exercice 2017 s'est déroulé dans un contexte économique et social toujours difficile**

- baisse de l'esprit « compassionnel » du grand public lors des collectes
- Augmentation des sollicitations par les acteurs majeurs de la lutte contre la pauvreté
- difficultés à recruter et surtout fidéliser de nouveaux bénévoles.

➢ **Loi contre le gaspillage alimentaire :** la loi Garot du 11 février 2016 vise à faciliter les dons de denrées, et interdit aux grandes surfaces de plus de 400 m2 de jeter leurs invendus alimentaires.

➢ **Développement de la ramasse dans les grandes surfaces**
(+ 3 % en 2017 près de 4900 passages).

- Effectuée dans 45 magasins, elle représente **57 %** de nos approvisionnements
- Le partenariat avec la société Comerso, jeune start-up de l'économie sociale a été renforcé.

➢ **La diminution de 30 % des collectes auprès du public, enregistrée en 2015 semble maintenant stabilisée** :

- glissement de la fréquentation des clients des hypermarchés vers des plus petites surfaces de proximité,
- développement des achats Internet (drive), ouvertures le dimanche matin,
- baisse généralisée des dons constatée au niveau national toutes associations confondues.

➢ **L'exploitation de l'entrepôt a été consolidée par rapport à 2016**

Collectes

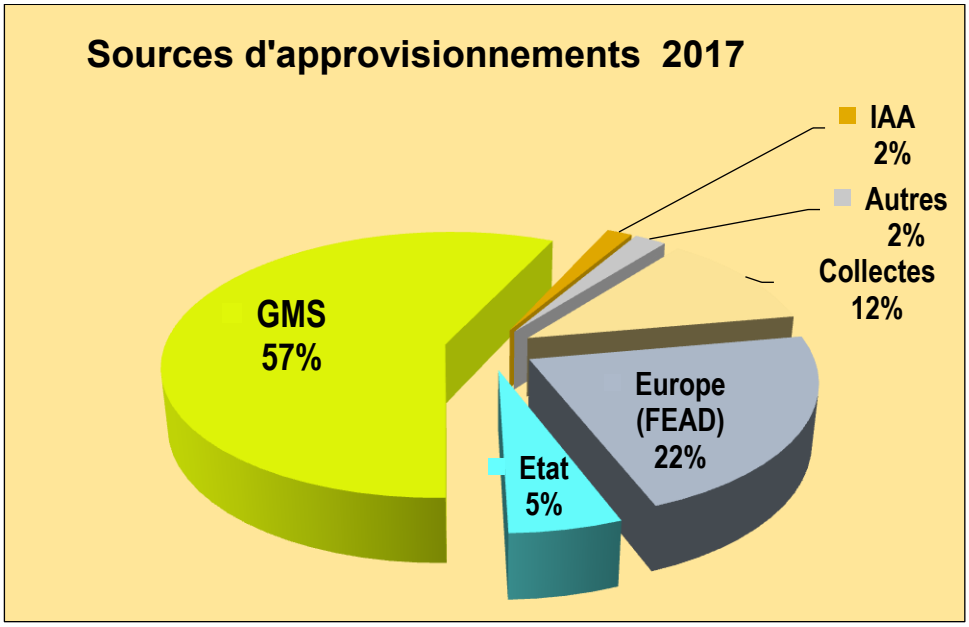

1 816 tonnes récoltées : 7.8% de plus qu'en 2016

GMS : 1038 +14% - **UE + État : 497** +17% - **Collectes : 210** = **Industriels : 27** -370% - **Autres : 49** (BA's)

Grande Distribution

Développement de notre partenariat avec les Grandes et Moyennes Surfaces de Distribution (GMS), puisqu'en 2017 nous avons sauvé du gaspillage **1038 tonnes** de produits dans **46 magasins** (**130 tonnes de plus qu'en 2016**).

Pour des raisons d'efficacité, une partie de ce **ramassage** a été **déléguée à des Associations Partenaires** qui ont su s'équiper pour respecter les règles de traçabilité et d'hygiène alimentaire qui nous sont imposées par les pouvoirs publics : **5 Associations** ont ainsi pu récupérer directement **149 tonnes** (+200%) de produits dans **15 magasins**.

La **lutte contre le gaspillage,** en récupérant **tous les jours** auprès de la grande distribution plus de **4,1 tonnes de produits** retirés des rayons, compte pour **57% de nos approvisionnements**.
Il s'agit essentiellement de produits frais, d'excellente qualité, retirés des linéaires avant leur date de péremption :

- ✓ **Fruits & légumes :** **36 %**
- ✓ **Produits laitiers :** **22 %**
- ✓ **Viandes, charcuteries, plats cuisinés :** **19 %**
- ✓ **Conserves et produits secs :** **11%**
- ✓ **Viennoiserie :** **4 %**
- ✓ **Eaux** **8 %**

Ces produits frais sont traités dans le plus grand respect des règles d'hygiène et de santé alimentaire : contrôle des températures lors de l'enlèvement, transport en camions réfrigérés, contrôle des températures à l'arrivée avant stockage immédiat en chambre froide.

Union Européenne et État

Avec une croissance de 17% par rapport à 2016 à **497 tonnes** soit **27 % de nos ressources**, l'Union Européenne et l'État demeurent notre seconde source d'approvisionnement.

Les **398 tonnes** du Fonds Européen d'Aide aux Démunis (**FEAD**) devant être distribué totalement gratuitement aux bénéficiaires, aucun produit ne peut être distribué aux épiceries sociales qui vendent leurs produits à 10 % environ du prix du marché.

L'**État** a donc abondé cette dotation par **99 tonnes** de produits réservés aux seules Épiceries Sociales.

Particuliers

Avec plus de **210 tonnes**, les **Collectes** effectuées auprès du grand public restent à un niveau équivalent comparativement à l'an dernier, après la forte baisse **(- 30%)** constatée après 2015

La Collecte Nationale de fin novembre reste le moment fort avec 950 bénévoles présents dans 70 magasins

Le dévouement des bénévoles lors des Collectes de Printemps avec la participation des Lions Clubs et du Rotary, et celles réalisées tout au long de l'année lors des interventions dans les établissements scolaires et des opérations ponctuelles menées par des entreprises ou des associations solidaires n'ont pu rattraper le niveau de 2015 :

- **Collecte Nationale : 127 tonnes** +1% **Collecte de printemps : 60 tonnes** +9%
- **Etablissements scolaires : 23 tonnes** +31%

Industriels

Cet approvisionnement a connu une diminution importante, passant de près de **103 tonnes en 2016** (dont 70 tonnes pour 1 seul industriel), à **27 tonnes en 2017**. Nous pouvons observer que ce poste est très fluctuant en fonction des dons ponctuels plus ou moins significatifs. Nous remercions tous les industriels de l'agro-alimentaire et les producteurs, qui ont ainsi contribué à notre action en faveur des personnes démunies.

Fondalim PACA est une structure créée entre les Banques Alimentaires de la région, la **FRIAA** (Fédération Régionale des Industries Agro-Alimentaires) et **COOP de France** Alpes-méditerranée pour encourager producteurs et industriels à faire don de leurs produits non commercialisables aux organismes d'aide alimentaire.

Malheureusement bien qu'opérationnelle depuis l'été 2016, nous avons constaté et regrettons que cette nouvelle structure n'ai pas reçu de don provenant de ces partenaires

Gestion

Organisation

Pour gérer efficacement l'approvisionnement, le stockage et la distribution de plus 1 800 tonnes de denrées, **la Banque Alimentaire applique tout le professionnalisme et la rigueur d'une entreprise de l'agro-alimentaire.**

Les produits sont stockés dans des entrepôts où des spécialistes en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire veillent à leur bonne conservation et au maintien de leur qualité.

Approvisionnement, collectes, stockage, distribution, manutention, transport et gestion sont essentiellement assurés par des bénévoles et quelques emplois salariés.
.

Fonctionnement

- **Les tâches liées à la gestion sont très diversifiées et nécessitent une certaine technicité :**
  - Approvisionnement des produits fournis par l'Union Européenne et l'État.
  - Organisation du stockage dans l'entrepôt.
  - Enregistrement sur un système informatique (VIF) de toutes les entrées et sorties des marchandises afin d'en assurer la traçabilité.
  - Organisation des collectes nécessitant de nombreux contacts, la recherche et la formation des bénévoles, l'enlèvement des marchandises et leur tri.
  - Organisation du ramassage quotidien dans plus de 45 grandes surfaces de distribution, et du stockage de denrées périssables.

- **Le stockage des denrées alimentaires fait l'objet d'une réglementation stricte :**
  - Les produits frais doivent être enlevés à jour et à heure fixe. Ils sont ensuite mis à la disposition d'associations équipées de glacières pour respecter la chaîne du froid.
  - Entreposés à Nice Lingostière, ils font l'objet d'un contrôle et d'un tri permanents afin de garantir, en particulier, le respect de la chaîne du froid et des dates limites de consommation.

- La comptabilité matière est assurée par le responsable de l'entrepôt et par des bénévoles spécialisés. Des relevés mensuels, mis à la disposition de la FFBA et des pouvoirs publics permettent de suivre l'emploi des ressources, en particulier pour les produits du FEAD et de État.

Rebuts

Si la manipulation de denrées alimentaires, souvent proches des dates limites de consommation, implique inévitablement des déchets, la Banque Alimentaire se doit de gérer au mieux ses stocks afin de réduire ces rebuts au strict minimum.

En 2017, les rebuts de marchandise, se sont élevés à **86 tonnes** en hausse de **9%** par rapport à 2016, et représentent plus de **8%** du volume récolté dans les GMS. ils sont essentiellement constitués de fruits & légumes (en moyenne 17% des entrées) et de pains et viennoiseries (en moyenne 9% des entrées).

Ressources humaines

Au 31 décembre la BA06 comptait :

- **129 bénévoles réguliers** (ayant acquitté leur cotisation) **en baisse de 3%**

ils donnent chacun de quelques heures à quelques jours par semaine, sans compter plus de 900 bénévoles ponctuels pour les opérations de collecte. En 2017, ces bénévoles ont fourni gratuitement près de 48 600 heures de travail, équivalent à plus de **28 emplois temps plein**, d'une valeur de **1. 1millions €.**

- **5 salariés dont 2 CDI et 3CAE** (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi).
- En 2017, ces salariés ont réalisé 9 148 heures de travail pour un coût de 159 870 €.

Ressources matérielles

La Banque Alimentaire des Alpes-Maritimes dispose de :

- **1** entrepôt **de 1 300 m2** d'une capacité de stockage **de 1 000** palettes.
- **2** chambres froides **de 230 m^3 -** stockage et tri des produits frais.
- **12** congélateurs pour la mise à disposition des produits surgelés ; le stockage de masse étant sous-traité à une entreprise spécialisée disposant de chambres froides négatives.
- **6** véhicules de transport dont **4 frigorifiques.**
- Du matériel de manutention
  - **(2** chariots élévateurs**,**
  - **3** palettiseurs gerbeurs
  - **9** transpalettes dont **4** peseurs).
- **255 m^2** de bureaux et salles de réunion facilitant l'organisation de formations à destination de nos Associations Partenaires**.**

Ressources financières	▪ Les comptes de la Banque Alimentaire des Alpes-Maritimes sont publiés dans le **Rapport du Trésorier.** *(voir documents detaillés en annexes 1,2,3)* ▪ La situation est saine avec une trésorerie positive, en adéquation avec les recommandation de la FFBA (minimum 3 mois de trésorerie) qui permettra de couvrir nos obligations (salaires, charges, loyer, taxes)

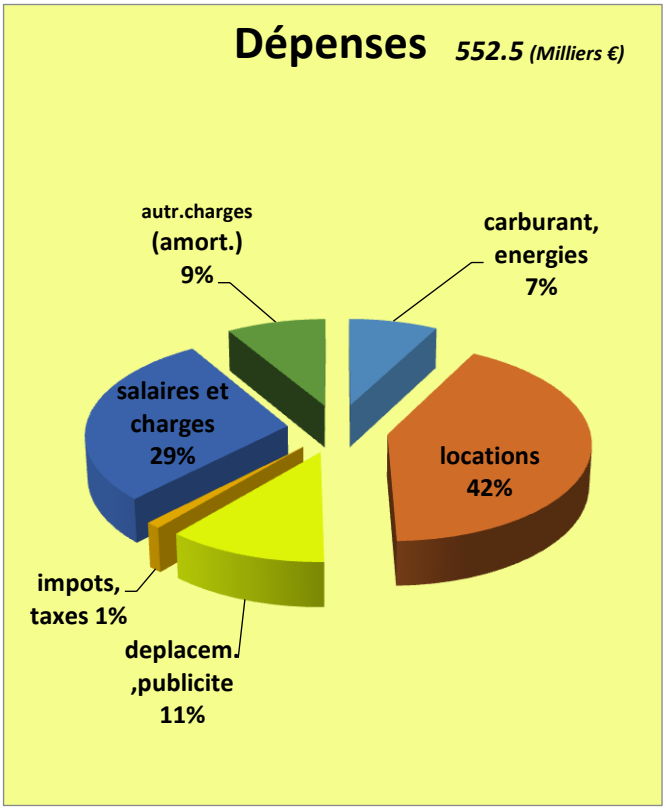

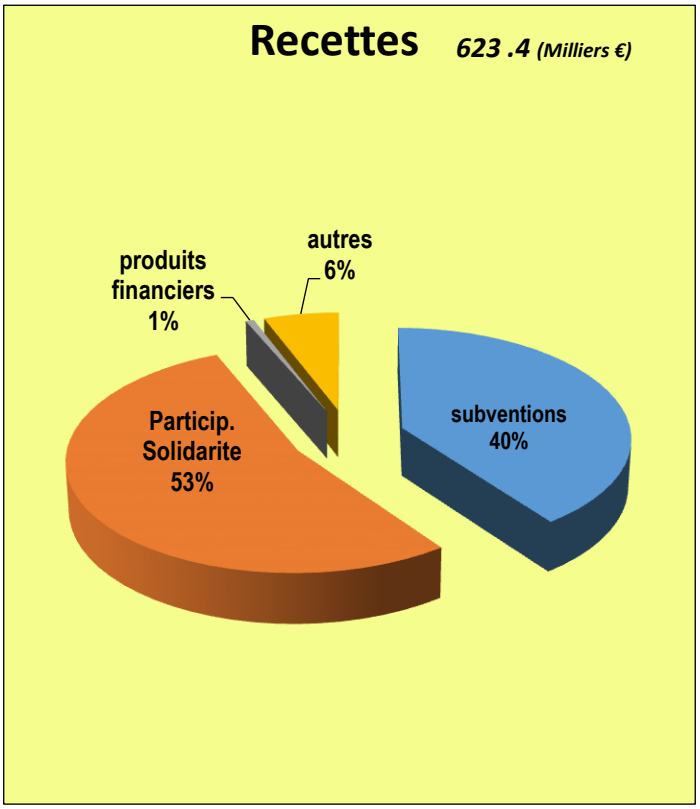

Distribution

Des besoins toujours PLUS importants…..

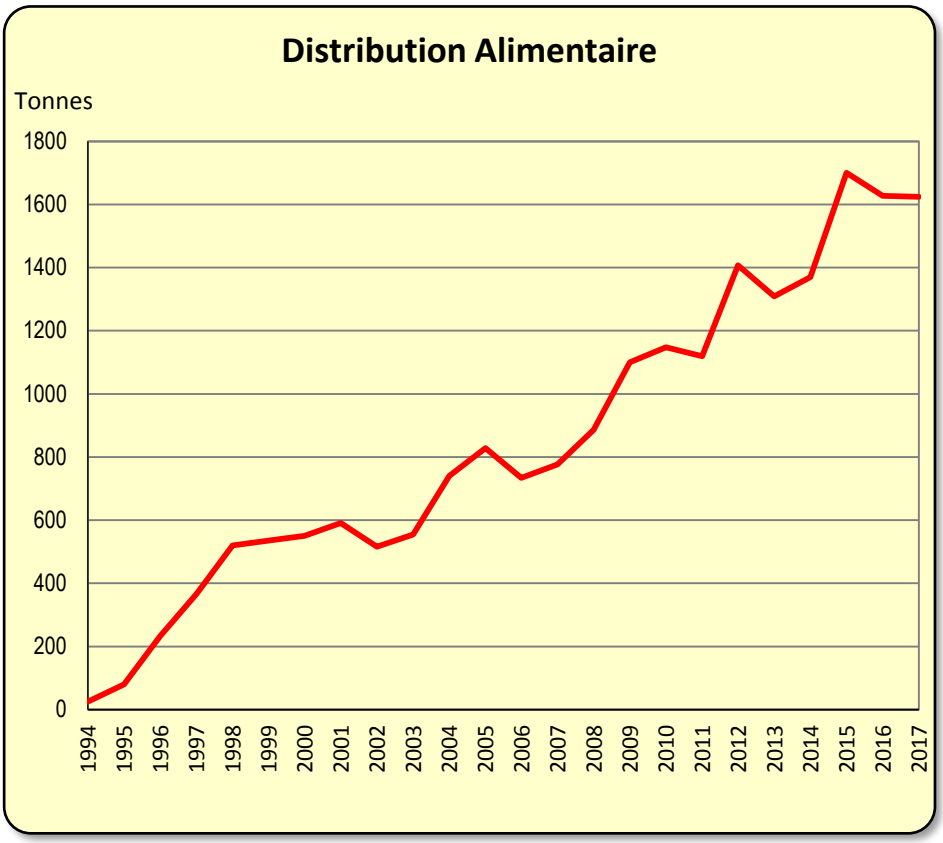

1 636 tonnes distribuées

soit 3,2 millions équivalents repas (+0.5 %)

- **En valeur 5,9M€ (+9%)**
- **À 97 associations et CCAS partenaires**
- **sur 38 communes du département**

Organisation de la Distribution

- La Banque Alimentaire ne distribue pas directement aux personnes en difficulté ; elle distribue, tout au long de l'année, à son réseau d'associations et CCAS partenaires assurant la proximité avec les personnes défavorisées.
- Suivant l'organisation de chaque association, ces produits :
  - servent à préparer des **repas** distribués dans la rue ou dans des locaux qui deviennent des lieux de convivialité,
  - permettent de confectionner des **colis** pour les familles nécessiteuses,
  - sont cédés dans des **épiceries sociales** à 10% environ du prix pratiqué dans la distribution, afin d'aider les démunis dans leur parcours de réinsertion sociale.
- La distribution est faite équitablement en fonction des besoins de chaque association, de son organisation, du nombre de bénéficiaires et de sa fréquence de passage.

Associations partenaires

sont aujourd'hui adhérentes partenaires de la Banque Alimentaire des Alpes-Maritimes.

- **21 CCAS**,
- **14** délégations de la **Croix Rouge**,
- **6** Sociétés ou Conférences **St Vincent de Paul** (SSVP - CSVP),
- **56** autres **associations**

Si 45 communes du département sont couvertes par ces associations,

7 communes représentent à elles seules 80% du tonnage distribué :

- **Nice**, avec **1 046 tonnes**, représente **64 %** du total.
- **Cagnes/Mer, Menton, Cannes, Saint Laurent du Var, Antibes** et **Grasse**, représentent **16 %** du volume total distribué.
- **38 autres communes** représentent 20 **%** **(+3%)**

A noter : une croissance de plus de **5%** sur l'axe

Tignet , Mouans Sartoux, Vallauris

Et une décroissance sur les 7 villes principales citées ci dessus

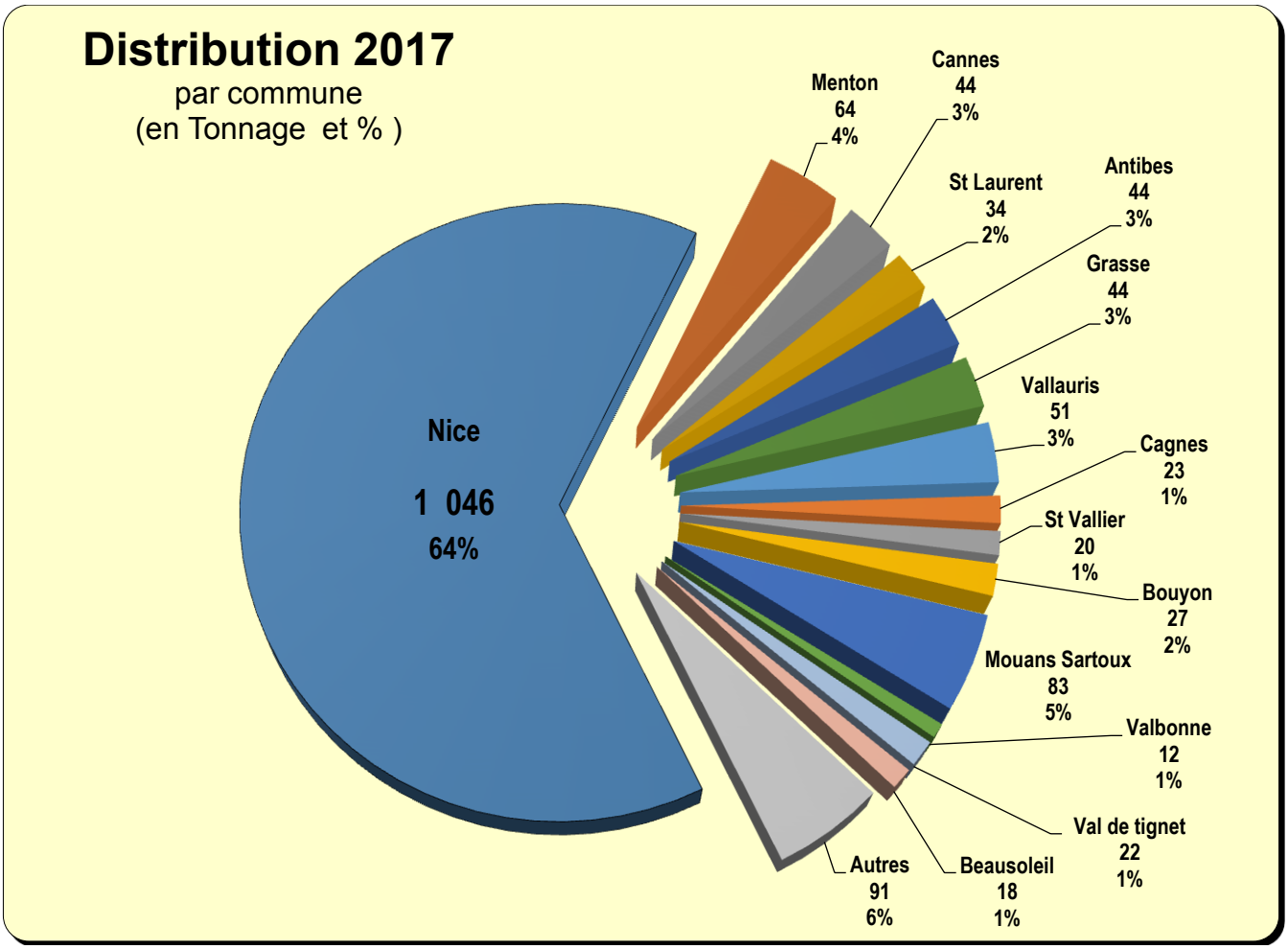

QUALITE NUTRITIONNELLE DE LA DISTRIBUTION

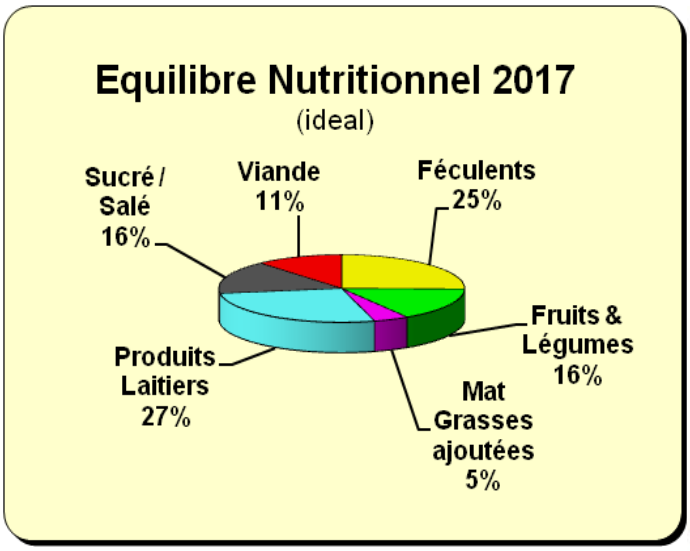

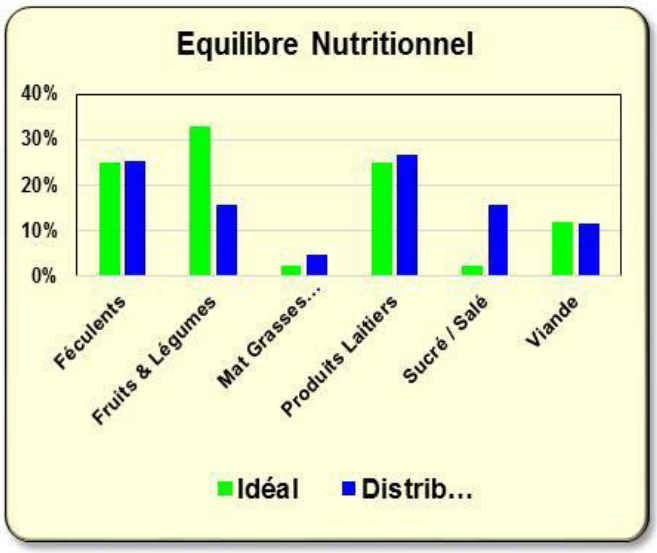

Le souci de se rapprocher de la distribution idéale doit nous amener à diversifier nos sources d'approvisionnement et à faire de gros efforts de prospection auprès des grandes surfaces de distribution pour obtenir plus de fruits et légumes frais, et moins de produits sucrés. Mais l'idéal n'est pas accessible dans la mesure où de nombreuses associations ne distribuent que des produite secs.

BÉNÉFICIAIRES

Plus de 39 000 bénéficiaires soit 18 % de plus qu'en 2016

(Chiffres indicatifs extraits des indicateurs bénéficiaires Passerelle – Hors Croix rouge)

A titre indicatif, nos associations et CCAS partenaires ont pu identifier une aide alimentaire pour les catégories de bénéficiaires suivantes (infos non exhaustives):

- **+ de 21 300 adultes**, (50/50 hommes/femmes), souvent avec enfants ; la plupart d'entre eux disposant d'un domicile (salariés pauvres, chômeurs, ou familles monoparentales).
- **+ 5 500 bébés** et **enfants** de moins de 14 ans de ces familles.
- **+ 3 500 jeunes** de 15 à25 ans (étudiants en recherche d'un 1er emploi ou emploi précaire).
- **+ 2 700 personnes âgées** de + de 60 ans (retraites ou pensions de réversion insuffisantes).

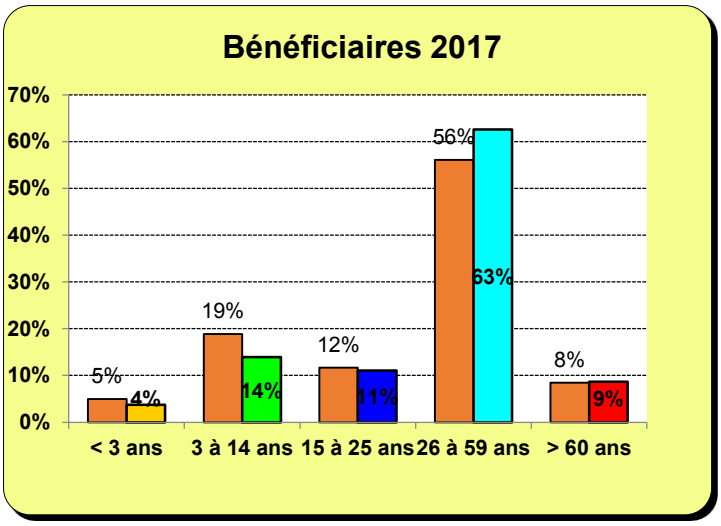

Animer

Réunion statutaires	▪ **1 Assemblée Générale Ordinaire** de la BA 06 s'est tenue le 26 Avril 2017 ▪ **1 Assemblée Générale extraordinaire** le 26 Avril 2017 pour modifier l'article 9.1 des statuts , permettant 4 mandats aux élus et 9ans maximum pour le président ▪ **4 Conseils d'Administration** Les 23 mars, 26 avril, 22 juin,20 octobre ▪ Des réunions du **Bureau**, élargies aux divers responsables d'activités et de commissions, sont organisées presque toutes les semaines. Toutes ces réunions font l'objet de comptes rendus qui sont archivés et sont consultables sur demande.

.

Relations avec les associations	La Banque Alimentaire n'est pas un simple distributeur de nourriture. Elle a aussi un rôle d'**accompagnement social** et de **formation** de nos associations et CCAS partenaires. Des Séances de formation pour le logiciel Passerelle

Relations avec l'enseignement	▪ Avec l'accord de l'Inspection d'Académie, une équipe de **20** intervenants bénévoles de l'équipe « écoles », a de nouveau fait un travail remarquable en 2017. Ce sont souvent d'anciens enseignants qui effectuent des interventions d'éducation civique dans les établissements scolaires du département : écoles, collèges, lycées et enseignement supérieur du public et du privé ▪ En 2017, **24 580** élèves, lycéens et étudiants de **106** établissements et **1071** classes ont été sensibilisés aux valeurs de fraternité, de solidarité et de partage de la Banque Alimentaire. ▪ Projet IUT – Banque Alimentaire – Solidarité étudiante (objectif facultés et grandes écoles)

Communication	▪ Information semestrielle de nos **soutiens privés et publics** **BA News 06** et le **BA Mag** de notre Fédération. ▪ Information mensuelle par mail des bénévoles et des associations avec le bulletin BA 06 Infos. ▪ Relations régulières avec la **presse locale** qui se fait l'écho de notre activité, en particulier au moment de la Collecte Nationale ✓ **46** communiqués et publications de presse ✓ **5** émissions (JT FR 3 et autres T.V) ✓ **6** émissions Radio (dont France bleu) ▪ Publication régulière d'informations via **site internet (***+18500 pages consultées)* ✓ **Portail des Associations de Nice** *(24 articles)* ✓ **Facebook** *98 contributions et partages, +400 abonnés, +1000 visites, +9600 « like » et autres* ▪ Diffusion par voie postale de ''BA news'' , lettre semestrielle aux partenaires publics (élus, administration) et privés (fournisseurs, mécènes)

Evénementiel & Relations avec les élus	▪ Visite du Président du président du Conseil Départemental Charles_Ange Ginésy et de 3 députés ▪ Visite de 3 collèges dans les locaux de la BA ▪ Interpellation des candidats aux élections législatives sur les 4 engagements de Banques Alimentaires et pour la reconduction des aides de l'Europe ▪ Courriers aux députés pour un soutien au maintien des contrats Aidés ▪ Participation à la 18ème édition des Yatchs du Cœur à Antibes